

## Questions orales

● (1430)

## LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA VENTE DE TERRAINS DE L'HÔPITAL GEORGE DERBY À BURNABY—LA REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ AUX NÉGOCIATIONS

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Étant donné qu'il est actuellement en train de vendre plus de 200 acres de terrain de premier choix qui appartenaient à l'origine à la municipalité de Burnaby et que ces terrains ont été acquis pour une somme nominale du fait de l'état d'urgence créé par la seconde guerre mondiale, le ministre pourrait-il au moins inviter les représentants de cette municipalité à participer à ces négociations en vue de rendre ces terres à la municipalité?

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré les représentants de la municipalité en question et nous avons discuté de la suggestion du député. Ces discussions se poursuivent depuis peut-être deux ans. Les négociations sont toujours en cours et aucune décision n'a encore été prise.

**M. Leggatt:** Étant donné que le ministère de la Défense nationale a rendu le terrain de Jéricho à Vancouver pour une somme nominale, le ministre pourrait-il consulter ses collègues du cabinet et surtout le ministre de la Défense nationale afin de mettre au point une politique gouvernementale permanente en matière de restitution aux municipalités de ces terres acquises lors de la seconde guerre mondiale?

**M. MacDonald (Cardigan):** Monsieur l'Orateur, il n'y a aucune comparaison entre l'hôpital George Derby, qui s'occupe des anciens combattants, et le dépôt de munitions dont parle le député.

\* \* \*

[Français]

## LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA CONSTRUCTION PROJETÉE D'UN SUPER-PORT POUR PÉTROLIERS SUR LE SAINT-LAURENT ET L'IMPORTATION DE PÉTROLE DE L'ARABIE SAOUDITE—LES DISCUSSIONS AVEC LE QUÉBEC

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire s'il est intervenu auprès du gouvernement du Québec afin de le dissuader de conclure une entente avec l'Arabie Saoudite au sujet de la construction d'un port pour pétroliers géants et de l'achat de tout le pétrole nécessaire à la consommation au Québec?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur le président.

ON SUGGÈRE L'ÉTABLISSEMENT D'AMBASSADES DANS LES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

[M. Andras.]

Pourrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention d'ouvrir bientôt des ambassades canadiennes dans tous les pays arabes qui possèdent du pétrole, alors que tous les pays arabes qui n'en possèdent pas en ont déjà?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur le président.

\* \* \*

[Traduction]

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'OPPORTUNITÉ DE NOUVELLES POLITIQUES CORRECTIVES EN MATIÈRE D'INTÉRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET DE LOYERS

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, comme nous semblons obtenir des réponses du premier ministre, je vais essayer de lui poser une question. Le gouvernement songe-t-il du moins à présenter des politiques pour remédier aux nombreux troubles économiques au pays, comme la montée en flèche des taux d'intérêt, des taux hypothécaires au-dessus des moyens des Canadiens, la hausse des loyers, qui sont à l'origine de maintes difficultés sur le plan national, et tout cela parce que l'on permet un taux d'inflation soutenu et qu'on favorise un niveau élevé du chômage.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur, comme par le passé, nous allons examiner toutes les mesures de nature à améliorer la situation économique.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'IMPOSITION DE LA TAXE D'EMBARQUEMENT—DEMANDE DE RETARDEMENT

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Compte tenu du contrecoup inflationniste et des difficultés administratives que la taxe d'embarquement envisagée dans les aéroports va susciter, le ministre nous dirait-il s'il va examiner la demande de l'Association des transporteurs aériens du Canada, de ne pas donner suite immédiatement à cette proposition, afin que l'on puisse examiner d'autres solutions pratiques, étant donné que la proposition présentée par le ministre est impraticable dans les conditions actuelles?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, cette requête ne me semble pas raisonnable. On a débattu la chose à fond en 1969. Il s'agissait de savoir quand cette nouvelle taxe entrerait en vigueur. Le moment est venu il me semble de l'imposer, si nous ne voulons pas que le public en supporte le fardeau maintenant.

**M. Mazankowski:** Le ministre a-t-il reçu un télégramme de l'Association des transporteurs aériens du Canada exposant ses objections à cette nouvelle proposition et, dans l'affirmative, pourrait-il nous indiquer la nature de sa réponse?

**M. Marchand (Langelier):** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu ce câble que j'ai vu il y a environ une heure. La réponse n'a pas encore été expédiée mais le sera aujourd'hui.